Alcool et accidents

Autor(en): **Kielholz, P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **23 (1966)**

Heft 9

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-996171

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Alcool et accidents

La commission fédérale contre l'alcoolisme a mené pour la première fois dans notre pays, en 1964/65, une enquête auprès de 200 personnes qui avaient été admises à l'hôpital d'une ville industrielle de moyenne importance, par suite d'accidents; l'Institut de médecine légale de Bâle (directeur Prof. J. Im Obersteg) détermina le taux d'alcool du sang prélevé lors de leur hospitalisation. Les résultats auxquels on aboutit montrèrent la nécessité d'obtenir au moyen d'une enquête analogue, dans un grand hôpital cantonal, des indications plus nombreuses, plus détaillées, plus significatives sur le plan de la statistique et permettant un aperçu des particularités régionales.
Ces indications sont maintenant à disposition. On analysa en tout dans les deux hôpitaux, le sang de 895 blessés dont 376 victimes d'accidents de la circulation et 519 personnes blessées dans des accidents professionnels et de sport.
Parmi les 376 victimes de la circulation, il se trouvait 106 motocyclistes, 84 automobilistes, 38 cyclistes et 148 piétons et passagers d'auto ou de motocycles.
43 des 146 motocyclistes, soit 40,5 %, se trouvaient sous l'influence de l'alcool; 9 avaient un taux d'alcool sanguin inférieur à 0,8 ‰, et 34 supérieur.
24 des 84 automobilistes hospitalisés par suite d'accidents de la circulation, soit 28,5 %, se trouvaient sous l'influence de l'alcool; 4 accusaient un taux d'alcool sanguin inférieur à 0,8 ‰, et 20 supérieur.
16 des 38 cyclistes étaient sous l'influence d'alcool, soit 42,1 %; un seul avait un taux d'alcool sanguin inférieur à 0,8 ‰, les 15 autres le dépassaient.
35 des 148 blessés qui ne conduisaient pas de véhicule, soit 23,5 %, étaient sous l'influence de l'alcool; 10 présentaient un taux inférieur à 0,8 ‰; 25 le dépassaient.

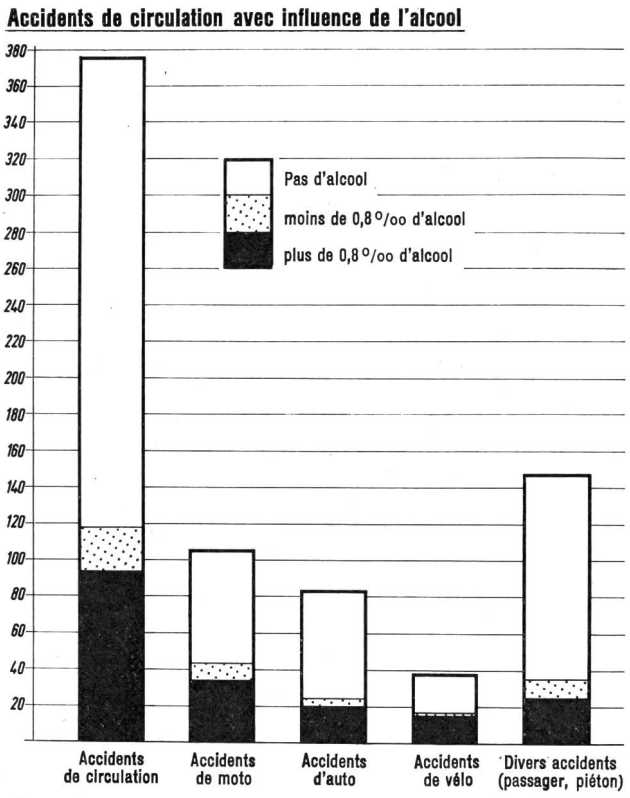

Fig. 1

En résumé, on constate que sur les 376 victimes d'accidents de la route, traitées dans les deux hôpitaux, 118, soit 31,3 % se trouvaient sous l'effet de l'alcool; parmi elles, 94, soit 79,6 % accusaient une alcoolémie supérieure à la limite critique de 0,8 ‰ fixée par une récente décision du tribunal fédéral.
En comparant les résultats obtenus dans chacun des deux hôpitaux, on constate des différences que la figure 2 illustre nettement.

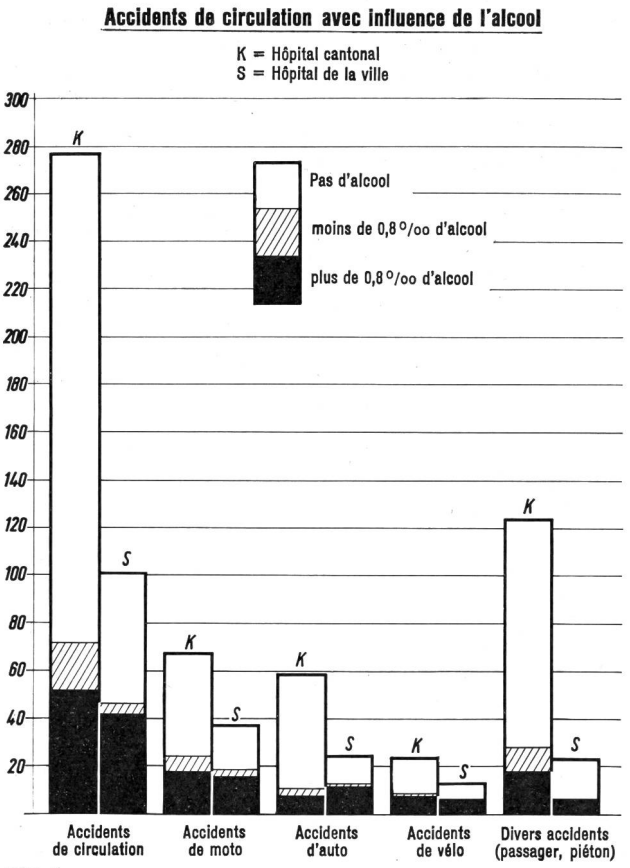

Fig. 2

L'écart des chiffres pourrait provenir surtout des particularités régionales car la répartition des usagers de la route est évidemment différente dans une ville industrielle et une ville touristique.
Les résultats de l'enquête montrent d'une manière impressionnante que le nombre d'accidents de la circulation en relation avec l'alcool est bien plus élevé qu'on ne le supposait. D'après des analyses pratiquées sur des personnes décédées en 1965 par suite d'accidents de la circulation, 14 % des victimes accusaient une al-

coolémie élevée; ce chiffre ne permet donc pas de connaître dans quelle proportion l'alcool est à l'origine des accidents de la circulation. Il y a lieu de penser que le nombre des cas que l'on ignore est grand.
Des enquêtes analogues devront être menées dans les hôpitaux d'autres régions du pays pour confirmer les résultats déjà obtenus.
Rappelons à titre de comparaison que sur 519 personnes hospitalisées par suite d'accidents professionnels, non professionnels et de sport, 144, soit 21,9 %, étaient sous l'effet de l'alcool. Les résultats obtenus dans les deux hôpitaux se corroborent.
Il faut bien, d'une part, tenir compte du fait que la présence d'alcool dans le sang d'un blessé ne signifie pas nécessairement que ce blessé est à l'origine de l'accident mais, d'autre part, le rôle de l'alcool, en tant que cause générale d'accident, et son effet sur les aptitudes à conduire, en particulier, sont malheureusement souvent minimisés. Etant donné la densité et la rapidité de la circulation actuelle, et surtout la diversité du trafic dans notre pays, il suffit que l'usager de la route absorbe une faible quantité d'alcool pour que, dans les situations critiques, il fasse de fausses manœuvres. Même un taux de 0,5 ‰ d'alcool dans le sang diminue l'esprit critique, provoque un excès de confiance en soi, enlève la retenue et engendre l'insouciance. Les facultés psychiques et psychomotrices complexes de l'individu diminuent: ainsi en est-il de l'aptitude à saisir les situations sans cesse changeantes du trafic, de la prévoyance, de la précision dans l'estimation des distances, du sens de la mesure dans les changements de direction et de l'art de freiner en douceur. Les automatismes disparaissent en sorte que la manière de rouler d'un conducteur chevronné s'abaisse au niveau de celle d'un débutant. Cependant le conducteur, éprouvant la sensation que ses capacités s'aiguisent, est convaincu, surtout sous l'effet d'une faible dose d'alcool, qu'il conduit toujours d'une manière aussi sûre. Il devient ainsi une menace pour lui-même et les personnes se trouvant à proximité. C'est un devoir pour le corps médical que d'attirer constamment l'attention sur ce péril.

Dr P. Kielholz

Champions à cheveux gris

Mimoun a remporté récemment le 10 000 m des championnats de Paris en 30'16"8. En 1948, aux Jeux de Londres, il avait mis 30 secondes de plus pour conquérir la médaille d'argent derrière le prestigieux Zatopek. Notons en passant que le record suisse des 10 000 m, détenu par Friedli, se situe à 30'10"6. Quelque temps après, Mimoun gagne (au sprint devant le jeune Combes!) le championnat de France de marathon (42,195 km.) en 2 h. 25 minutes et des poussières, soit approximativement le temps qui lui permit de surclasser ses adversaires au marathon de Melbourne en 1956. Et Mimoun est né le 1er janvier 1921...
Un champion de ce genre, assidu, tenace, courageux, beaucoup l'affublent aisément de l'épithète de «phénomène»; et, plus ou moins rassurés, ils essaient d'oublier leur propre obésité, leur accablante hypertension. Mais le cas de Mimoun est-il bien rare? Franchement non. Voyons un peu.
Après 23 ans d'entraînement, le hurdler Finlay bat Attlesey, l'un des meilleurs coureurs mondiaux. En 1948, à plus de 40 ans, le même Finlay participe aux Jeux olympiques. Sait-on que Stenroos, le vainqueur du marathon de 1924, avait alors près de 40 ans? On n'a peut-être pas oublié qu'en 1948 l'Argentin Cabrera obtint la victoire au marathon de Londres; Richards, le second, avait alors 48 ans. Plus près de nous, le marcheur suisse Arthur-Tell Schwab, né en 1896, qui avait obtenu une médaille d'argent aux Jeux de 1936, conquit encore une médaille de bronze sur 10 km. en 1948. Maurice Coquoz, né en 1921, avait 31 ans lorsqu'il débuta en course à pied; et c'est en 1965 qu'il réalisa sa meilleure performance en marathon. De Mar, champion américain de marathon de 1926 à 1938, avait plus de 65 ans lorsqu'il prit encore le départ du fameux marathon de Boston; il acheva le parcours en 3 h. 58'34". On pourrait, à ce propos, parler aussi du peintre Flückiger, alerte septuagénaire, figure populaire du classique Morat-Fribourg. Mais quittons la course à pied.
Consolini, le fameux discobole italien, classé 2e «Suisse« (il concourt avec Lugano) l'an dernier avec un jet de 48,97 m, avait 38 ans lorsqu'il obtint une médaille d'argent aux championnats d'Europe. Mathias Mehr, depuis des années notre meilleur discobole, porte plus qu'allègrement ses 37 ans. Il y a quelques années Storch fut champion d'Allemagne au marteau, à 41 ans, devant Hein, 47 ans.
En saut en hauteur, Osborn, deux fois vainqueur olympique et recordman mondial, passait encore 193 cm à 45 ans. Boneder, qui avait le même âge lorsqu'il devint champion d'Allemagne, sautait 180 cm à 50 ans et 160 cm à 60 ans!
Qu'en conclure? Qu'il n'y a pas de phénomènes» à proprement parler... sinon dans l'imagination de certains journalistes amis de la facilité. Il y a des hommes tout simplement. Des hommes qui ont compris que le sport est de plus en plus nécessaire à la vie de l'homme, des hommes qui s'y adonnent avec foi, avec ténacité, avec plaisir aussi.
Le 20 juillet 1965, à Leipzig, Arthur Lydiard, entraîneur de Snell, prononça, en présence de son illustre élève, une conférence où il expliqua sa méthode d'entraînement.
«Nous avons entrepris, dit-il notamment, des expériences avec des personnes âgées de 70 ans. Nous les avons entraînées pendant 6 mois. Au début, elles ne pouvaient guère trotter plus de 100 m sans s'arrêter aux moins deux fois. Il y avait parmi ces gens des obèses, des personnes à pression sanguine élevée. Eh bien, après 6 mois, ces gens parvinrent à courir sans danger 20 miles d'affilée (35 kilomètres environ).» Sans commentaire.
N'est-ce pas Carl Diem qui a dit: «Le sport est l'un des moyens de prolonger sa jeunesse — et peut-être même sa vie».

Noël Tamini